

ACCIDENT

survenu à l'hélicoptère immatriculé F-GDRE

Événement :	collision avec une ligne électrique en épandage aérien.
--------------------	---

Cause identifiée :	prise de risque par excès de confiance.
---------------------------	---

Conséquences et dommages : aéronef détruit, serres endommagées.

Aéronef : hélicoptère Hughes 269 C.

Date et heure : mercredi 19 mai à 20 h 05.

Exploitant : société de travail aérien.

Lieu : Saint-Hilaire-de-Riez (85).

Nature du vol : épandage aérien.

Personnes à bord : pilote.

Titres et expérience : pilote, 47 ans, PPH de 1981, ITH de 1984, IPPH de 1985, 6 690 heures de vol dont 1 800 sur type et 110 dans les trois mois précédents, toutes sur type.

Conditions météorologiques : évaluées sur le site de l'accident : vent calme, CAVOK, température 26 °C, QNH 1022 hPa.

Circonstances

Le pilote explique qu'avant d'entreprendre ce vol d'épandage au-dessus de serres, il reconnaît les lieux au sol. Il remarque la présence d'une ligne électrique moyenne tension perpendiculaire l'axe d'épandage, située en bordure nord de la zone à traiter.

Il précise qu'il survole les serres en maintenant une distance comprise entre cinquante centimètres et un mètre au-dessus de celles-ci. Après une dizaine de minutes de traitement, il décide de passer à environ 20 km / h sous la ligne électrique afin de parfaire son travail. Il aperçoit, sur le haut d'une serre qu'il va survoler, un pylône sur lequel est fixé un anémomètre (*voir photographie page suivante*). Surpris, il incline légèrement l'hélicoptère vers la gauche pour éviter cet obstacle. Au cours de cette manœuvre, le rotor anti-couple heurte l'un des trois câbles de la ligne électrique. L'hélicoptère bascule à droite et tombe sur une des serres. Il reste maintenu en hauteur par la structure tubulaire de celle-ci.

La hauteur hors tout de l'hélicoptère est de 2,65 m. La distance séparant la ligne électrique et le toit de la serre survolée est d'environ 5 m.

Le pilote avait volé 2 h 30 dans la journée.

